

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master MEEF
Encadrement Éducatif**

Parcours Conseiller principal d'Education

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres** - guillaume.serres@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Conseiller principal d'Education	Guillaume MILIEN	Guillaume.MILIEN@uca.fr

Contact en scolarité : **scolarite.inspe@uca.fr**

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	6 semaines	Novembre / Mars / Juin
M2	12 semaines	De septembre à juillet (filé)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 1 : parcours CPE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 12 : initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	C	UE 15 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 1	12												
					EvC	100%	3	E + E + A	2h + 2h	2	E + A	4h	2	E + A	4h
		UE 16 : Méthodologie des épreuves de concours 1	6												
					EvC	100%	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h
			30												

	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 22 : initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
2	B	UE 24 : identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 2	9												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
		UE 26 : Méthodologie des épreuves de concours 2	9												
					EvC	100%	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : Poster

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 : parcours Conseiller principal d'Education

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9													
					EvT		1	A					1	A		
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A + O	15min	1	O	15min	1	O	15min	
		UE 34 : identité professionnelle 3	3													
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A		
	C	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A		
		UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3													
					EvC	100%							1	A		
		UE 36 : Méthodologie des épreuves de concours	6													
					EvC	100%	5	O + E		3	O+E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
			30													

4	A	UE 41 : stage en établissement 2	6													
					EvC	100%	2	0	10 min	1	0	10 min	1	0	10 min	
	B	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvC	100%	2	S + O		2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6													
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6													
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min	
		UE 46 : Méthodologie des épreuves de concours 4	3													
					EvC	100%	3	O + E		3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 et EC2 : Dossiers

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

MASTER 2 parcours CPE (Etudiants Fonctionnaires Stagiaires)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
		UE 34 : identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3	0,75		EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU	0,25		EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 36 b : Méthodes 3 et TICE pour EFS	6												
			30												
	A	UE 41 : stage en établissement 2	6												
					EvC	100%	2	O	10 min				1	O	10 min

4	B	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvT		2	M+S	30 min				2	M+S	30 min
	B	UE 44 b : Identité professionnelle 4	3												
					EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6												
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min
		UE 46 b : Méthodes 4 pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier